

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
DIRECTION GÉNÉRALE
DE LA POLICE NATIONALE

DIRECTION CENTRALE
DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
COMMISSARIAT CENTRAL
D'AIX EN PROVENCE
SÛRETÉ URBAINE

Affaire contre: X

Nature de l'Affaire: Violences
volontaires

Aix en Provence le 07/05/2012

REQUISITION JUDICIAIRE

Nous, MOLESTI Françoise
Officier de Police Judiciaire
En fonction au Quart judiciaire
Du commissariat central d'Aix en Provence,

Agissant dans le cadre d'une procédure en flagrance,
Agissant en vertu des dispositions de l'article 60 du Code de procédure Pénale,

Prions et au besoin Requérons le ou la Responsable du service U.M.L. près le Centre
Hospitalier d'Aix en Provence, de bien vouloir:

-Procéder à l'examen médical de Mme MARQUET Etoile née le 30/11/1952 à SAINT PAUL
DE FENOUILLET, victime de violences le 06/05/2012 à Aix en Provence, et de nous
délivrer un certificat médical descriptif de ses blessures et mentionnant une éventuelle
ITT.

Et pour la garantie du Responsable de l'U.M.L. près le Service de l'UML au Centre
Hospitalier d'Aix en Provence, lui adressons la présente revêtue de notre sceau et notre
signature.

Annexé au PV N°2012/

Fax UML: 04-42-33-99-28

L'Officier de Police Judiciaire

